

le plus souvent l'indice qu'une excellente note vient d'être méritée. Quant à l'infailibilité personnelle du Pape, nous n'ignorons pas que nous en avons dit peu de chose : on peut écrire des volumes sur ce sujet ; mais nous croyons avoir clairement et solidement démontré, quoiqu'en peu de mots, ce que nous avions en vue, c'est-à-dire que l'infailibilité personnelle du Pape est une vérité très-certaine qu'il n'est pas permis de nier. Pour nous personnellement, nous regardons cette infailibilité comme vérité de foi ; mais nous ne croyons pas nécessaire de faire de longues thèses théologiques pour amener tout le monde à penser ainsi : qu'on croie ce qu'on est strictement obligé de croire, qu'on le respecte, nous ne demandons rien de plus.

Après avoir dit qu'il va enfin répondre à nos questions, *Un Catholique* ajoute : " Je vous avertis que vous y perdez. "

Nous ne comprenons pas le sens de ces paroles. Comment pouvons-nous y perdre ? Si *Un Catholique* figure honorablement dans la lutte ; s'il se montre franc, loyal et savant ; s'il prouve, comme il le donne à entendre, qu'on l'a méconnu jusqu'ici et qu'on doit le tenir en très-haute estime, nous n'en éprouvons aucun chagrin ; encore bien moins nous croirions-nous rabaisés ou flétris. Nous ne nous expliquons pas que certains hommes puissent se croire rapetissés ou avilis parce que des frères grandissent à leurs côtés. S'il arrive en outre qu'*Un Catholique* nous convainque d'avoir pris l'erreur pour la vérité, nous n'y perdrons rien encore ; loin même d'y perdre, nous y gagnerons immensément. Notre intelligence, en effet, après avoir été débarrassée de l'erreur qui l'humiliait en pesant sur elle, sera mise en possession de la vérité qui l'élève, l'embellit et l'enrichit. N'est-ce pas là un résultat bien désirable ? Nous n'écrivons pas pour avoir raison, par esprit de caste, comme il le pense et l'assure avec tant de charité, en appuyant sur la répétition *vous et les vôtres* ; nous n'écrivons que dans l'intérêt du bien et de la vérité. Ni nous ni les nôtres n'avons à priori prêté de fausses doctrines à *Un Catholique* ; ni nous ni les nôtres ne lui avons imputé le contraire de ce qu'il pense ; ni nous ni les nôtres ne l'avons calomnié. Ses écrits et ses faits sont-là : c'est sur quoi tout le monde l'a jugé. Qu'il n'accuse que lui-même s'il n'est pas apprécié comme il voudrait l'être. On le jugera encore sur les écrits qu'il lit actuellement à la publicité, et nous pouvons l'assurer dès maintenant que, s'il garde sa méthode, loin de monter dans l'opinion, il baissera davantage. La réponse qu'il fait à la première question que nous lui avons adressée le prouve surabondamment. Nous allons l'examiner.

Répétons d'abord la question par nous posée :

" Comment se fait-il, lui avons-nous demandé, que nous péchions contre le respect dû à deux prélats et contre la raison en n'admirant pas sans réserve avec eux la Lettre de Mgr. d'Orléans, et qu'*Un Catholique* ait pu, sans manquer au respect dû à l'autorité ecclésiastique et à la raison, flageller publiquement, pendant plus de deux mois, le St. Office rendant une sentence doctrinale, le St. Office que Mgr. l'archevêque lui-même veut qu'on respecte d'autant plus qu'il parle après avoir pris l'avis du Souverain Pontife ? "

Il importe beaucoup de remarquer ici que, dans ce qui précède, nous ne qualifions ni de bon ni de mauvais l'acte d'*Un Catholique* censurant la Congrégation du St. Office. Nous nous contentons de mettre cet acte en présence de celui que nous avons posé, et nous disons : Si vous avez cru pouvoir vous permettre d'agir de telle façon envers la Sainte Inquisition, rendant une sentence doctrinale, pourquoi nous blâmez-vous de penser contrairement à deux évêques relativement à la Lettre de Mgr. d'Orléans ?

*Un Catholique* nous répond :

" Le St. Office s'est trompé dans la sentence qu'il a rendue contre Galilée, je le dis avec tous les théologiens du monde ; il a désavoué cette sentence et le Pape aussi l'a désavouée. Je dois

rester attaché au jugement du St. Office tant qu'il dure et l'abandonner au moment où il l'abandonne. Je n'ai donc manqué ni à l'obéissance ni au respect dûs à ce saint tribunal. Je suis parfaitement en règle. Mais vous, vous ne l'êtes pas, car vous contredisez radicalement, ouvertement le jugement de deux évêques, dont l'un est le vôtre, jugement public, jugement non désavoué. En résumé, voici nos deux positions respectives : vous êtes en face d'un jugement *maintenu* ; moi, je suis en face d'un jugement *désavoué*. Comprenez-vous la différence ? "

Telle est très-exactement la substance de la réponse que nous fait *Un Catholique*. Il s'étend ensuite assez longuement sur l'affaire de Galilée. Nous ne le suivrons pas là, car la question ne le demande pas. Nous dirons de suite et sans crainte de nous tromper que cette réponse est moins que faible et des plus sophistiques. Arrêtons-nous d'abord quelque peu sur la première partie de cette réponse, là où *Un Catholique* prétend qu'il est en règle. Le raisonnement, sur lequel il s'appuie pour le prouver, est basé sur les faits suivants : Le St. Office s'est trompé dans l'affaire de Galilée ; tous les théologiens le disent ; le St. Office a rétracté sa sentence et le Pape l'a désavouée.

Il est de la dernière évidence que ce raisonnement ne vaudra qu'autant que les faits allégués seront tout-à-fait certains. Or, il n'en est pas ainsi, il s'en faut de beaucoup.

En premier lieu, pour affirmer carrément que le St. Office s'est trompé en condamnant le système de Copernic, il faudrait qu'il fut rigoureusement démontré, et démontré de manière à ne laisser place à aucun doute, que le vrai système du monde est celui de Copernic. Or, pareille démonstration n'est pas faite, de l'aveu même des hommes les plus savants.

En second lieu, tous les théologiens du monde ne disent point ce que leur fait dire *Un Catholique*. Quelques mots de l'ancien évêque du Luçon, qui a longuement et savamment écrit sur cette matière en 1866, suffisent pour le prouver. Parlant donc de la sentence que la Congrégation du St. Office a rendue contre Galilée, il dit :

" Accorderons-nous volontiers que la Congrégation du St. Office s'est trompée parce qu'elle n'est pas infailible, et que le Pape qui lui laissait faire fausse voie ne s'est nullement trompé ? Si nous adoptons un pareil mode d'apologie, nous ne serions d'accord ni avec nous même ni avec les plus graves auteurs qui ont le mieux connu le saint tribunal. "

Et puis, parmi ceux qui disent que le St. Office s'est trompé dans cette circonstance, comment plusieurs le disent-ils ? Ils le disent comme faisant une concession aux savants entêtés, afin d'éviter d'interminables querelles avec eux. Le savant abbé Bouix, dans les pages mêmes citées par *Un Catholique* et qu'il semble avoir parcourues bien à la légère, le déclare presque formellement.

" Il est vrai, dit-il, que quelques-uns nient encore même aujourd'hui que le mouvement de la terre soit rigoureusement démontré, bien que tous les différents phénomènes connus soient d'accord avec cette hypothèse. Mais nous, nous voulons abonder ici dans le sens des adversaires. C'est pourquoi nous supposons comme tout-à-fait certain que la terre tourne autour du soleil. Cela posé, nous admettons que la Sainte Inquisition s'est trompée. "

Il fait ensuite voir que de la faillibilité du St. Office on ne peut rien conclure contre l'infailibilité personnelle du Pape.

En troisième lieu, personne n'a jamais pu ni ne pourra citer un fait ou un document qui atteste que le St. Office se soit rétracté.

En quatrième lieu, aucun Pape n'a ni formellement ni implicitement désavoué la sentence du St. Office. Qu'on le nomme ce Pape, s'il a existé. Nous savons bien que les œuvres de Galilée, prohibées en 1622, et se retrouvant au nombre des livres défendus dans l'Index si exact de Benoît XIV, en 1758, dans celui de Pie VI, en 1786, dans celui de Pie VII, en 1819, ne